

VIII

Vous êtes prié de me faire parvenir, si vous ne l'avez déjà fait, le produit des quêtes faites dans votre église pour le Denier de Saint-Pierre, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, la Terre-Sainte et les écoles du Nord-Ouest. Vous pourrez y joindre la somme provenant de l'œuvre du Cordon Séraphique de Saint-François de Sales, si cette œuvre est déjà établie dans votre paroisse.

IX

Je maintiens les sages mesures prises par mon prédécesseur pour venir en aide à la cathédrale et à la construction d'un évêché. Tout en ayant égard à la pénurie qui règne en beaucoup d'endroits par suite du mauvais état de la récolte, je vous engage fortement à faire tout votre possible pour vous conformer aux vues de notre regretté prélat.

X

On est prié de relire la « Discipline » aux mots « Correspondance » et « Empêchements de mariage » et d'observer ce qui y est prescrit.

XI

Les sermons à faire pour 1889 par les jeunes prêtres sont 1^o La Toussaint ; 2^o Le dogme du purgatoire.

Les examens se feront sur les matières suivantes : 1^o De justitia et jure ; 2^o De Eucharistia (dogme) ; 3^o Histoire des quatre premiers siècles de l'Église.

Agréez, Monsieur, avec mes meilleurs souhaits de bonne année, l'assurance de mon entier dévouement.

† LOUIS-NAZAIRE,

Évêque de Chicoutimi.
